

LETTRE CIRCULAIRE A MES CHERS CONFRÈRES ET CONSOEURS, LES MEMBRES DES CONFÉRENCES DE SAINT VINCENT DE PAUL DANS LE MONDE

Paris, 30 juin 2004

Chers amis et confrères:

Tout au long des divers paragraphes qui la composent, la Règle de la Société fait fréquemment allusion à la vocation vincentienne des confrères. Autrement dit, notre Règle montre bien que les Vincentiens s'initient, évoluent et demeurent dans la Société de Saint Vincent –au sein des Conférences –, en raison d'une véritable vocation née en chacun d'eux. Une vocation de servir les pauvres, qui implique l'appartenance à une communauté de foi qui prie et agit toute ensemble (1).

Cependant, lorsqu'un nouveau membre arrive pour la première fois dans une Conférence, il le fait généralement sans être conscient qu'il répond à une vocation déterminée. Généralement, nous arrivons dans notre première Conférence en pensant contribuer à soulager la misère des plus pauvres. Nous y arrivons, en réponse à une prédisposition de notre âme envers les plus pauvres de nos frères, attitude que nous avons conservée depuis l'enfance, durant notre adolescence et jusqu'à la maturité ; nous rejoignons les Conférences pour cristalliser enfin dans l'action, ce désir enfoui jusqu'alors, la plupart du temps, dans un domaine purement sentimental. C'est seulement après un certain temps passé dans notre Conférence, que nous nous rendons compte que ce qui semblait être, à première vue, notre préoccupation humaine pour les plus défavorisés ne suffit plus. C'est seulement après un certain temps que nous réalisons qu'il existe parmi les confrères qui nous ont reçu à notre arrivée, une harmonie et une fraternité qui s'emparent de nous peu à peu, que nous faisons nôtres et qui supposent beaucoup plus que la simple réponse à notre responsabilité envers les hommes, et qui impliquent une vocation.

Mais même avant cela, avant même de nous rendre compte que nous formons réellement partie d'une communauté de foi qui implique une vocation chrétienne claire de servir, sans nous en rendre compte, nous répondons déjà à l'appel de Dieu (2) pour travailler pour les plus pauvres. Pour cette raison, nous avons choisi une Institution chrétienne et non une autre pour notre dévouement.

(1) Alors que la nouvelle Règle a été récemment approuvée, (Rome, octobre 2003), et pas encore suffisamment publiée, connue et diffusée, je ne manquerai pas de recommander au lecteur, sa lecture à tête reposée et l'intérêt de la méditer individuellement et en communauté dès que possible. En ce qui concerne le contenu de cette Lettre-Circulaire, je recommanderai tout particulièrement les Chapitres 1° y 2° de cette même Règle, spécialement intéressants.

(2) "Tout ce qui ne vient pas de Dieu n'est que l'ombre de la vraie vocation, même si on l'habille de belles idées et de très bonnes causes" (Oeuvres Complètes de Saint Vincent de Paul, VI, 149 Editorial Sígueme, Salamanque, Espagne)

La vocation, considérée d'un point de vue ecclésial, est toujours un appel de Dieu pour un travail concret, pour remplir une certaine fonction au service du Christ et de Son Eglise. Notre vocation, celle des Vincentiens, les membres des Conférences de Saint Vincent de Paul, est représentée par le fait de servir les pauvres et nos confrères, avec lesquels nous formons une communauté de prière et d'action.

Autrement dit : la vocation (3) –l'appel– des membres des Conférences consiste à servir le Christ Lui-même, que nous tentons de découvrir en chacun des frères dans le besoin, que nous rencontrons personnellement (4).

Cela dit, il conviendrait de se demander : quelles sont les caractéristiques de notre vocation? Tâchons de les définir.

En premier lieu, notre vocation exige une communauté de foi claire et un travail en équipe, auquel nous nous consacrons et par lequel nous recevons à la mesure de ce que nous sommes capables de donner.

En deuxième lieu, notre vocation nous amène à rencontrer les pauvres. Autrement dit : à les identifier par leurs souffrances, et à être capables de répondre aux défis imposés par notre mission pour tenter d'amoindrir et d'éliminer ces souffrances. Pour cela, il est nécessaire de nous former en permanence pour faire face aux nouvelles menaces qui surgissent jour après jour.

En troisième lieu, notre vocation nous impose de rendre visite aux pauvres dans leur propre environnement. Là où ils se sentent à l'aise.

En quatrième lieu, notre vocation nous impose de sentir les souffrances de ceux que nous rencontrons comme s'il s'agissait des nôtres et de découvrir que ces souffrances ne sont que la manifestation proche d'une souffrance qui est universelle. Découvrir la souffrance dans le monde et surtout la souffrance constante des pauvres et notre responsabilité personnelle face à cette dernière. Une responsabilité qui émane de l'imperfection de notre propre vie.

En cinquième lieu, notre vocation nous amène à être conscients de notre responsabilité dans l'extension de l'Evangile parmi les pauvres. Elle nous amène à être l'une des manifestations de l'Amour de l'Eglise, vis-à-vis de ceux qui, parfois, n'auront pas d'autre vision de l'Eglise que celle qu'ils recevront à travers nous. Et cette manifestation part de

(3) "le mot "vocation", employé à plusieurs reprises par le Pape Paul VI s'adressant à la Société de Saint Vincent de Paul, exprime clairement la signification profonde de l'unité ressentie si concrètement par tous ses membres." (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard, IX Président Général, Paris 1968).

(4) "C'est Jésus lui-même qui prend l'initiative et qui appelle à ce qu'on Le suive. L'appel est adressé surtout à ceux à qui est confié une mission particulière, en commençant pas les Douze, mais il est aussi certain que la condition de tout croyant est d'être disciple du Christ" (Jean Paul II V.S. 19b)

notre engagement du baptême comme réponse laïque à la nécessité la plus urgente dans la Sainte Eglise : servir les pauvres. Un service aux plus pauvres qui nous amène à collaborer et à lutter pour contribuer au commencement du Règne ici et maintenant.

En sixième lieu, notre vocation nous pousse à nous consacrer à un service continu et responsable. Si l'appartenance à la Société ne nous exige pas d'engagements temporels formels et encore moins des vœux d'aucune sorte, il est bon de sentir que ce à quoi nous nous sommes engagés en arrivant à la Conférence est une responsabilité morale au service des plus pauvres.

Tâchons maintenant de développer un peu ces six points forts de notre vocation.

Communauté de foi

Au cours des années qui se sont écoulées depuis notre fondation, nous n'avons pas toujours donné à la communauté de foi, de prière et d'action que doit être chaque Conférence (5), l'importance qu'elle avait pour ce groupe de jeunes gens qui constituèrent la première Conférence. En effet, ils auraient fait bien peu si la relation entre eux n'eût été fermement consolidée par l'amitié spirituelle et par l'appartenance à une même communauté qui priait et agissait ensemble. Depuis très tôt, les confrères se sont retrouvés au sein d'un groupe qui agissait ensemble la plupart du temps et pas seulement dans ce que l'on peut entendre par activités au service des pauvres. L'assistance fréquente aux actes religieux en tant qu'assemblée ou les sympathiques dîners suivis par d'agréables réunions célébrées entre confrères, donnent une idée de l'union spirituelle et humaine qui existait entre ces premiers confrères. Ils étaient amis, compagnons spirituels, confrères appréciés, et dans cette union, dans cette unité, ils trouvaient la force pour essayer de protéger les plus pauvres.

La prière commune, renforcée par la prière individuelle de chacun d'eux, est l'une des bases du succès des Conférences. Très tôt, les confrères se sont rendus compte que grâce à la prière, ils allaient trouver la force de pouvoir bien servir les plus pauvres et les confrères eux-mêmes et qu'ils allaient le faire fidèlement.

Pour que chacune des Conférences puisse aujourd'hui se sentir digne de porter ce nom, il est absolument indispensable qu'elles ressentent le besoin de cette union spirituelle et humaine et qu'il existe parmi les confrères ce sentiment de communauté. Une grande partie de ces Conférences, dignes de ce nom, sait bien les nombreux bénéfices que l'on en obtient, sur tous les plans (6).

(5) "Nous nous aimerons maintenant et toujours, de près et de loin, d'une Conférence à une autre Conférence, d'un pays à un autre" (Considérations préliminaires au Règlement de la Société de Saint Vincent de Paul, Paris 1835)

(6) "Avoir voulu un jour, essayer de devenir "confrère" ou "frère" (ou "soeur") de Saint Vincent de Paul, ou "vincentien" (ou "Vincentian") comme l'on dit selon les lieux ou les langues, c'est traduire en acte une conséquence de notre foi de chrétien: ce n'est pas seulement l'appel absolument universel du Christ à l'esprit de charité, c'est une note particulière à cet appel: le désir intime de participer "personnellement et directement" au "service des pauvres" par un "contact d'homme à homme", par le "don personnel de son coeur et de son amitié", - et de le faire dans une "communauté fraternelle de laïcs animés de la même vocation." (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard IX Président Général, Paris 1968)

Une communauté de foi, enfin, qui se doit de rester ouverte pour accueillir de nouveaux confrères afin qu'ils se joignent à nous et pour que nous puissions leur offrir à notre tour les mêmes fruits pour leur âme que ceux que nous avons reçus quand nous avons rejoint les Conférences et ainsi que tout au long de notre parcours en leur sein. Il ne peut y avoir de vraie Conférence vincentienne sans esprit missionnaire. Un esprit missionnaire qui doit être, bien sûr, sélectif et prudent quant au choix de ceux qui désirent appartenir aux Conférences (7). Cela ne doit pas seulement leur faire du bien à eux-mêmes et cependant, ils doivent également avoir cette inquiétude, cette exigence personnelle de devenir meilleurs. Il faut aussi que cela soit bon pour le groupe même dont ils vont faire partie. Pour la Conférence elle-même (8).

Au service des pauvres

La deuxième grande caractéristique de notre vocation est la capacité de chacun de nos groupes à aller au service des pauvres, de même que l'effort que nous devons faire chaque fois pour être capables de détecter ces souffrances et même d'anticiper ses premières manifestations (9).

Autrement dit, la Société de Saint Vincent ne doit pas attendre que les pauvres aient recours à elle. Elle ne doit pas uniquement demeurer au service de la pauvreté évidente, de la pauvreté qui se voit. Fréquemment, la pauvreté occulte, celle qui ne se voit pas, cause beaucoup plus de douleur à ceux qui la subissent. Nous, Vincentiens, devons être particulièrement attentifs aux nouvelles manifestations de la souffrance humaine et, chaque Conférence, en tout endroit du monde, doit être spécialement sensibilisée, particulièrement ouverte afin de découvrir les nouvelles souffrances qui surgissent dans la société civile qu'elles veulent servir.

Ceci implique naturellement un effort permanent de formation, de connaissance de l'environnement au sein duquel la Conférence opère. Les confrères sont appelés à ne pas se limiter au seul approfondissement des Saintes Ecritures ou à de pures activités spirituelles. En plus de celles-ci, les membres, afin d'exercer leur vocation de servir de façon adéquate, doivent connaître ces domaines du savoir et de la pure information, qui seront nécessaires pour leurs activités au service des plus pauvres. Nous devons connaître la réalité sociale du groupe humain que nous souhaitons servir. Nous devons connaître les carences de la société civile dans laquelle la Conférence est intégrée. Nous devons connaître les aspirations et les

(7) "Ce peut être un bien pour quelqu'un de participer à nos exercices charitables; mais ce ne serait peut-être pas un bien pour la société de le compter parmi ses membres. (Dispositions Préliminaires 1835)

(8) Saint Vincent lui-même, plus soucieux de la motivation personnelle de ceux qui se joignaient à la Congrégation que de leur propre nombre, nous rappelait que: "...selon le chemin ordinaire de la Providence, Dieu veut sauver les hommes au moyen d'autres hommes et Notre Seigneur 's'est fait homme lui-même pour tous nous sauver" (Saint Vincent de Paul, Oeuvres Complètes, VII, 292 Editorial Sígueme, Salamanque, Espagne).

(9) "...les formes de la pauvreté évoluent comme le monde et ses diverses parties. En tout lieu, à tout moment, il faut imaginer une "prospectivité de la misère" et du soulagement qui peut y être porté". (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard, IX Président Général, Paris 1968)

besoins des êtres humains que la Conférence souhaite aider. En définitive, nous devons être dans un processus de formation permanent pour que notre service soit adapté aux nécessités réelles et pas seulement à celles qui ont été détectées depuis longtemps.

Le contact personnel

Une autre des caractéristiques de notre vocation est le contact personnel avec les pauvres. On a fréquemment dit que l'un des concepts de base de la Conférence était la visite. Cette affirmation est sans aucun doute une exagération qui nous a conditionnés de manière négative plus qu'elle ne nous a aidés à découvrir notre véritable vocation. Il n'est pas vrai que la visite soit un concept de base. Ce qui est essentiel est le contact personnel (10) avec ceux qui souffrent là où ils se sentent libres. **Permettez-moi de m'arrêter un peu sur ce sujet.**

Lors de la naissance des Conférences, il est habituel, dans l'attention que l'on porte aux pauvres, que ces derniers se rendent là où ils vont recevoir l'aide et que, d'une manière si souvent impersonnelle, ils aient à raconter leurs peines, la douleur de leur âme, dans des lieux hostiles. Il est fréquent, à cette époque, que s'ajoute à leurs souffrances l'inconfort d'avoir à le faire dans un espace qui leur est étranger. De surcroît, très fréquemment, ceux qui écoutent leurs déboires ne sont autres que les employés de ceux qui leur fournissent l'aide. Ils ne connaissent pas même ceux qui les aident. En conséquence, quand une Conférence naît, elle estime que respecter ceux en qui les Vincentiens veulent voir le Christ, les oblige à les rencontrer personnellement dans la plus grande délicatesse et intimité possible. De là naît la visite à domicile, la visite là où nous nous sentons tous en sécurité : notre propre foyer.

Pour revenir au présent, la visite au foyer des plus pauvres n'est, aujourd'hui, pas toujours possible. De nombreuses circonstances peuvent l'empêcher. En principe, la gêne produite par la proximité des voisins au courant de la situation, le fait d'être sans abri pour tant de nos amis dont le foyer est la rue même, le danger de certains quartiers dans des villes déterminées, la vie dans de grandes résidences pour les plus âgés et enfin, diverses circonstances peuvent faire de la visite à domicile, tant de fois réalisée par la Société de Saint Vincent, une mission impossible.

Par les temps qui courent cependant, et nous devons donc nous y appliquer avec la plus grande attention, il est fondamental de maintenir le contact personnel avec celui qui souffre et de le faire dans son environnement. Dans l'environnement qui soit le plus confortable pour lui et qui

(10) "A l'origine de l'époque des fondateurs, elle s'est exprimée dans la langue d'alors, par la "visite des pauvres à domicile", considérée comme le prototype des activités vinciennes. Il faut en traduire le sens dans un langage plus moderne: il ne s'agit pas de se contenter d'"aumônes", mais il faut atteindre le dialogue personnel avec ceux qui souffrent, (de quelque souffrance qu'il s'agisse), dans une attitude de confiance mutuelle, de respect des personnes, comme du lieu sacré qu'est leur foyer, de partage de l'amitié et de réciprocité des services rendus,..." (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard IX Président Général, Paris 1968).

est presque toujours le plus inconfortable pour le confrère. C'est l'une des clés les plus importantes de notre vocation : notre dévouement à celui qui a besoin de nous, à celui avec qui nous terminons presque toujours par avoir une affinité spirituelle et humaine, très proche de l'amitié.

Partager la souffrance

Ce rapprochement spirituel et humain avec ceux qui souffrent nous amène à une autre des caractéristiques de notre vocation : partager la souffrance et comprendre son universalité (11). En effet, si nous voyons dans le pauvre notre frère dans le Christ, si nous l'aimons jusqu'au point de nous consacrer à soulager sa souffrance, comment ne pas la partager ? Peut-on accepter naturellement de voir quelqu'un souffrir jour après jour et de ne pas faire sienne cette souffrance avec la volonté de la racheter ? La Société de Saint Vincent de Paul, les Conférences ne veulent pas de pauvres. Elles ne veulent pas qu'ils existent. Pour cette raison, elles prétendent partager leurs souffrances et contribuer à ce que celles-ci disparaissent. Contribuer avec la faiblesse de leurs moyens, mais avec tout le pouvoir de se savoir protégés par la prière et par l'effort personnel et collectif journalier, à éliminer les causes qui font souffrir l'être humain, dont nous tâchons de partager les souffrances. Un être humain, pour nous unique et concret, fait à l'image de Dieu.

Dans son dévouement à chaque être humain, le Vincentien est conscient de l'universalité de la pauvreté et de la co-responsabilité qu'il lui incombe dans la lutte contre cette dernière là où elle se manifeste. Chaque Conférence sait que par elle-même, elle n'est qu'une petite partie d'une Œuvre qui s'étend de par le monde et, qu'avec le reste des confrères là où ils se trouvent, elle est co-responsable de toute l'action vinciennienne contre la souffrance des hommes. Là où elle se produit. Chaque vinciennien ressent le besoin de s'unir à cette bataille universelle, soit par la prière individuelle et communautaire, soit par l'envoi de ressources pour d'autres Conférences plus pauvres.

Responsables dans l'extension de la Bonne Nouvelle

Chacun des membres de la Société se sent appelé à l'œuvre missionnaire de la Sainte Eglise. Il se sent personnellement appelé à faire parvenir aux hommes le message que Dieu les aime. De faire savoir que son dévouement aux plus pauvres n'est que la manifestation profondément imparfaite du parfait amour de Dieu envers chacun des hommes. Une lourde responsabilité, à laquelle il ne doit jamais renoncer (12).

(11) "La source de la vocation vinciennienne est à la fois humaine et divine: c'est l'angoisse ressentie au spectacle de la souffrance d'un autre être humain, la réaction spontanée de sympathie, même la violence qui surgit devant les injustices subies par nos frères en humanité" (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard, IX Président Général, Paris 1968)

(12) "A travers Lui, (le Messie), nous avons reçu le don d'être apôtre, pour qu'il y ait dans tous les peuples une réponse de foi en l'honneur de son nom. Vous y appartenez aussi, appelés par Jésus, le Messie" (Roma. 1, 5-6)

Cette exigence de notre service, mise en œuvre dans la plus grande prudence, doit toujours être particulièrement présente dans l'exercice de notre vocation vincentienne. C'est peut-être l'une des plus grandes difficultés de notre mission, car elle exige de nous une attention énorme. En effet, s'il n'est pas question d'oublier de transmettre au reste des êtres humains que nous rencontrons, cette grande richesse qu'est la connaissance de Dieu, nous devons le faire avec la prudence que nous impose le respect à un autre être humain (13). Obliger les autres n'est pas l'apanage de notre action. Nous ne sommes pas voués à faire du contact personnel une chaire d'où l'on tente de faire la morale aux autres et nous n'en avons pas le droit.

Nous devons toujours profondément respecter celui qui souffre et le considérer maître et seigneur de son destin et penser que le Seigneur l'illuminera quand Il le souhaitera (14). Autrement dit, notre mission évangélicatrice, ne devra jamais s'effectuer à partir de la position du maître qui enseigne, mais à partir de l'ami qui partage les expériences enrichissantes et de l'exemple silencieux qui fait réfléchir. Nous devons être conscients, lorsque nous nous rapprochons d'un autre être humain que, bien souvent, nous serons pour lui l'unique image qu'il aura de la Sainte Eglise. Extraordinaire responsabilité pour chacun des Vincentiens, et qui nous demande une attention particulière (15).

Le Christ nous invite à l'extension du Royaume ici et maintenant comme nous le rappelle tant de fois le Concile Vatican II (16). Autrement dit, l'une des formules, peut-être la plus complète et la plus sûre, pour la consolidation journalière du Royaume, c'est la pratique de l'Amour. Le Vincentien, appelé par l'Amour dans le plus intime de sa vocation, est tout indiqué pour faire croître le Règne et la présence de Dieu parmi les hommes (17).

Service continu et responsable

Personne ne nous a exigé un engagement formel en temps ou sous aucune autre forme quand nous avons

(13) "Nous tous sommes des serviteurs assez inutiles; mais nous servons un Seigneur extrêmement économe et qui ne laisse rien se perdre, pas une goutte de notre sueur ni une larme de rosée" (Bienheureux Frédéric Ozanam "Les origines de la civilisation chrétienne" pag. 33 Editions Agnus, México 1946)

(14) "L'appartenance à celui-là (on se réfère au Peuple de Dieu), provient d'un appel particulier, uni à l'action salvatrice de la grâce" (Jean Paul II R.H. 21b)

(15) "Il est douloureux d'écouter le témoignage de tant de baptisés de l'Eglise Catholique, - spécialement parmi le petit peuple, que nous n'avons pas pu catéchiser ni former de façon adéquate mais qui a peut-être reçu l'aide de Caritas ou de nos services sociaux - quand ils assurent qu'ils ont eu accès à la Parole de Dieu, à la connaissance de Jésus et à la prière, au moment où ils se sont approchés d'une communauté chrétienne." (Monseigneur Hector Aguir, Archevêque de La Plata, Conférence à la Commission Pontificale d'Amérique Latine, mars 2003)

(16) "Car le Seigneur désire également étendre son Royaume grâce aux fidèles laïcs: un royaume de vérité et de vie, un royaume de sainteté et de grâce, un royaume de justice, d'amour et de paix, dans lequel la propre créature se retrouvera libérée de la servitude de la corruption dans la liberté de la gloire des fils de Dieu (Roma, 8,21)" (Concile Vatican II Constitution "Lumen Gentium" 36)

(17) "L'apostolat s'exerce dans la foi, l'espérance et la charité, qu'insufflent l'Esprit-Saint dans les coeurs de tous les membres de l'Eglise. Plus encore, le précepte de la charité, qui est le plus grand commandement du Seigneur, presse tous les chrétiens à donner la gloire de Dieu pour l'avènement de son règne et pour la vie éternelle pour tous les hommes: qu'ils connaissent l'unique vrai Dieu et son envoyé, Jésus-Christ" (Concile Vatican II Décret "Apostolicam Actuositatem" 3)

rejoint la Conférence (18). Nous avons tous été absolument libres, humainement parlant, dans notre choix d'y entrer et nous le serons également au moment d'abandonner notre mission vincentienne. Cependant, nous aspirons à nous dévouer de façon responsable.

Après avoir connu tant de souffrances, après avoir vu tant de carences et conscients de tant de nécessités, nous, Vincentiens, nous assumons un service que nous nous devons de faire et d'exercer assidûment et de manière responsable. Un service qui ne s'achève pas ou ne commence pas seulement avec le travail de la Conférence. Un service, une façon d'être, de comprendre le monde et d'y travailler, qui marque toute notre existence. Qui doit marquer nos relations familiales, professionnelles et même de loisirs. Comment peut-on ignorer tant de souffrance dans notre quotidien? Comment nous recroqueviller comme dans une bulle alors que nous travaillons au sein de la Conférence qui nous isolerait du reste de notre vie? Je ne crois pas que cela soit possible.

Au contraire, la connaissance des pauvres, notre profond respect pour chacun d'eux, la fraternité partagée aussi avec eux, se doit de donner forme à toute notre vie de telle manière que, dans n'importe quelle situation, à n'importe quel moment, nous cherchions autour de nous le pauvre que nous voulons servir. Celui à qui nous voulons sourire. Celui pour qui nous voulons avoir un geste, une parole aimable. Habituons-nous à chercher le pauvre que nous portons tous en nous et que cette quête change radicalement notre vie.

Car si nous voyons le Christ en chacun d'eux, c'est là que notre mission commence mais il ne sera pas facile d'y mettre un terme. Elle se convertira en une exigence de notre âme qui ne nous abandonnera jamais plus car nous serons dans un processus de transformation permanent pour le Christ et vers le Christ (19).

Une fois encore, au moment de clore cette rencontre avec mes confrères du monde entier, je désire le faire en m'adressant à Marie. Médiatrice de toutes les grâces, authentique bastion pour ceux d'entre nous qui pouvons le moins, pour les plus faibles, elle nous donnera la force nécessaire pour poursuivre notre service et pour le faire mieux chaque jour avec les préférés de Son Fils : les abandonnés, les souffrants, les persécutés, les solitaires...

Puisse-t-elle nous aider à connaître et à suivre le modèle de vie que nous proposèrent Vincent de Paul et Frédéric Ozanam avec la leur.

Avec mon affection pour tous.

José Ramón Díaz-Torremocha
(i.n.e.D.)

XIV Président Général

(18) "La Règle vincentienne n'oblige en conscience et cela doit rassurer les plus scrupuleux. Une expérience séculaire démontre que l'aspiration vers cet idéal évangélique, dépourvu d'héroïcité: de pauvres chrétiens d'un pays tropical, des ouvriers exténués de fatigue, des responsables chargés de tâches difficiles, des étudiants pressés par leurs études..." (Déclaration sur la Société de Saint Vincent de Paul, Pierre Chouard, IX Président Général, Paris 1968)

(19) "Ce processus tout à fait évangélique (atteindre par l'homme l'amour miséricordieux de Dieu), n'est pas seulement une transformation spirituelle réalisée une fois pour toutes, mais constitue bien un style de vie, une caractéristique essentielle et continue de la vocation chrétienne" (Jean Paul II, D.M. 14b).